



UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Le 9 octobre 2020 la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay a changé de patron. Le colonel Fabrice Albrecht quitte ses fonctions, le colonel Xavier Jabot le remplace et devient donc Délégué Militaire Départemental des Yvelines. Le lieutenant-colonel Frédéric Feuillâtre reste Délégué Militaire Départemental Adjoint.

Le colonel Xavier Jabot est né le 5 avril 1973 à Clermont Ferrand.

Diplômé de l'école de l'Air en 1994, il commence sa carrière militaire comme pilote de combat. En 1999, il opère sur Mirage 2000 C et devient commandant d'escadrille. En 2008 il est stagiaire au collège interarmées de défense, promotion « Maréchal Foch ».

Il occupe ensuite différents postes en unités opérationnelles, à l'état-major des Armées et à l'Ecole de l'Air. Il a participé à beaucoup d'opérations extérieures : Alice en Arabie Saoudite, Harmattan en Lybie, Pamir en Afghanistan et Barkane au Tchad.

En 2019 il est affecté à l'état-major de l'armée de l'air jusqu'à sa prise de fonction comme commandant de la base aérienne de Vélizy Villacoublay.

Marié et père de trois enfants il est chevalier de la légion d'honneur et du mérite national décoré de la valeur militaire.



Commandant (H) Jean-Pierre LATREILLE

RAVIVAGE DE LA FLAMME



Ravivage à l'Arc de Triomphe par l'AORY et avec la DMD Yvelines, cérémonie sobre au vu des contraintes (habituellement une centaine d'enfants). Les dispositions des gestes barrières n'autorisant cette année qu'une dizaine de personnes par association, l'AORY, seule cette année était présente, habituellement 3 communes des Yvelines y participaient avec leurs conseils municipaux jeunes et classes de CM2.

Préalablement à cette cérémonie du ravivage, les membres de l'association, en tenue militaire, font une présentation, en mairie, aux jeunes citoyens des événements liés à l'historique. Ces actions se déroulant dans le cadre des journées annuelles nationales des réservistes (JNR).



SOMMAIRE :

- 1 Nouveau Délégué Militaire Départementale (DMD)
- 1 Ravivage
- 2 Fusilier marin cyno technicien
- 3 Nouveau format Journée défense citoyenne ((JDC)
- 4 Nouveau chef d'état major Marine (CEM)
- 4 Changement de nom du lycée militaire St Cyr l'Ecole
- 6 Littérature militaire – Informations pratiques

Lieutenant de vaisseau (H) Marcel FARGE

FUSILIER MARIN CYNO TECHNICIEN

Fusilier marin cyno technicien qu'est-ce que c'est ?

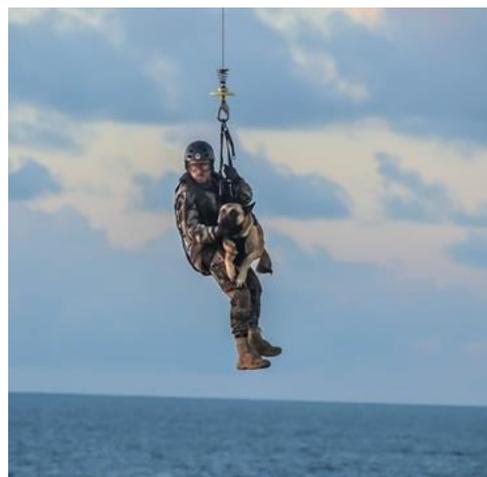
Ce terme est bien technique pour désigner un maître-chien dans la marine. On pourrait penser qu'un binôme fusilier marin/chien ne se trouve que sur les bases Marine à terre et éventuellement sur les théâtres d'opération pour accompagner nos commandos. Eh bien non, ils embarquent également et ne les vexez pas en les traitant de mascottes, ce sont des marins à part entière avec une vraie fonction à bord.

Le plus fidèle ami de l'homme embarque donc régulièrement à bord des bâtiments de la Marine nationale pour fournir des capacités complémentaires avec une grande souplesse d'emploi et une grande réactivité face à des situations opérationnelles. Doté de facultés ophtalmiques lui permettant de travailler indifféremment de jour ou dans l'obscurité, le chien se déplace et réagit en fonction des effluves et des bruits qui lui parviennent. C'est le cas de « Lompré » berger belge malinois, qui a embarqué parmi les 180 marins sur la frégate de type La Fayette, le « *Courbet* » parti de Toulon pour maintenir une présence française dans le Golfe Arabo-Persique. Durant sa mission, l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la marine (CEMM), est venu, accompagné de Madame Florence Parly, ministre des Armées, et ont pu apprécier ce nouvel embarqué.

Plus de 300 chiens de la Force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) sont formés à l'intervention spécialisée dans la détection de matières. Leurs capacités olfactives constituent un réel atout.

« Lompré » est pour sa part dressé à détecter tout type de stupéfiant ; il informe son maître de la présence de drogue en adoptant un comportement particulier propre à chaque animal et connu de son maître. On dit qu'il « marque » la présence de la substance recherchée.

La mission de lutte contre les trafics illicites du « *Courbet* » a conduit « Lompré » à prouver son efficacité en marquant au-dessus des soutes à gasoil d'un boutre (bâtiment traditionnel de la Mer Rouge) dissimulant plus de trois tonnes de cannabis dans un double fond, soit la plus importante saisie pour un navire français dans la zone cette année.



Fusilier-marin et son chien

Agé de cinq ans, ce chien est toujours accompagné de son maître, fusilier-marin spécialisé cyno technicien ; ensemble ils forment un système d'armes à part entière.

Le maître de « Lompré » a obtenu cette spécialité de cyno technicien après son Brevet d'Aptitude Technique (BAT) de fusilier-marin. Il est passé par plusieurs étapes, en parallèle de son cursus de marin pour apprendre à dresser et à conduire son chien.

Il pourra devenir chef d'équipe cynotechnique (homme/chien) et parfaire ses connaissances du dressage des chiens militaires. Le chef d'équipe cynotechnique a également la possibilité de se spécialiser dans l'olfaction en choisissant l'aide à la recherche et détection d'explosif (ARDE) ou l'aide à la recherche de détection de stupéfiant (ARDS). Enfin, à l'issue de son brevet supérieur (BS) fusilier-marin, il pourra prétendre à la formation de chef de groupe cynotechnique.

« Lompré », comme la majorité de ses congénères, provient du 132e régiment d'infanterie cynotechnique de l'armée de Terre, chargé de sélectionner et d'acheter les chiens des forces armées en France et dans divers pays européens, en particulier des bergers, réputés pour leur intelligence, leur rusticité et leur caractère sportif. Notre berger belge a été choisi par son maître-chien à douze mois. Aujourd'hui, « Lompré » est spécialisé ARDS, ce qui lui convient de par sa curiosité et son aisance dans tous les milieux. Son entraînement permanent continue même à bord, grâce aux produits de synthèse simulant les stupéfiants et pouvant être transportés et dissimulés en tous lieux.

La mission avec le *Courbet* est la cinquième mission du binôme, après trois opérations aux Caraïbes et une en zone maritime océan indien (ZMOI), avec le *Surcouf*, permettant à « Lompré » d'effectuer sa première saisie majeure.

Capitaine de frégate (H) Bernard MARCQ

Les Journées Défense et Citoyenneté ont repris (JDC)



Interrompues depuis plusieurs mois en raison de la pandémie due au Covid 19, les JDC ont repris le 31 aout dernier

Mi-août le ministère des Armées a annoncé que les conditions de reprise de la JDC étaient en adéquation avec le protocole que le ministère de l'éducation nationale met en place dans les lycées sur les gestes barrières et le port du masque pour tout le personnel et les participants.

Afin de résorber le retard pris suite à leur report lié aux mesures contre le Covid-19, 340 000 jeunes en métropole et outre-mer auraient dû y participer pendant une interruption de 5 mois et 15 jours, un nouveau format de 3h30 est entré en vigueur, afin de réaliser 2 sessions par jour pour rattraper le retard et répondre aux objectifs. Ceux-ci étant de sensibiliser et informer la jeunesse sur les missions de la Défense, et ses métiers. Détecter et orienter les jeunes décrocheurs en difficulté avec la langue française, également.

Cette JDC adaptée est centrée d'une part sur les sujets liés à la défense et d'autre part sur les questions d'insertion (tests de compréhension de la langue française, entretien pour les décrocheurs). Les autres modules de la JDC (droit à la formation, obligation de formation, etc.) sont mis à disposition des jeunes français de manière dématérialisée (majdc.fr). Ces derniers en sont informés lors de la demi-journée en présentiel.

Le code du service national impose de disposer d'une attestation émanant de la JDC pour tout examen et concours publics. Les documents qui certifient le statut républicain d'un jeune sont l'enregistrement de son recensement ainsi que son attestation de la JDC, et également, si nécessaire l'attestation médicale ou attestation provisoire de convocation pour les 18-25 ans.

N'ayant pu effectuer leurs JDC pour cause de Covid début 2020, un site « majdc.fr » (la seule source d'information fiable) avec inscription, permet d'échanger avec le ministère pour connaître le lieu de la JDC propre à la localisation du jeune. Egalement télécharger les documents (attestation et la convocation), celle-ci permet aussi : pour les jeunes de 17 ans et plus qui n'ont pas pu effectuer leur JDC au premier semestre 2020, il suffira également de fournir cette attestation pour pouvoir s'inscrire au permis de conduire.

Ce format pourrait continuer, tant que ce trouble lié au virus durera et peut-être au-delà.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**

Lieutenant de vaisseau (H) Marcel FARGE

NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR DE LA MARINE



L'amiral Pierre Vandier intègre l'école navale à 20 ans en 1987. A sa sortie il choisit l'aéronautique navale.

Après son passage sur le navire école Jeanne d'Arc, il participe en 1991 à l'opération Artimon en soutien de l'opération Daguet en Irak lors de la guerre du Golfe.

Il effectue plusieurs missions de combat en BOSNIE (1995-1997) dans le cadre de l'opération Salamandre et au KOSOVO (1999), opération Trident.

Il commande la flottille 12F (équipée de Rafale Marine) de 2002 à 2004 et participe en 2004 à l'opération Agapanthe en AFGHANISTAN.

De 2005 à 2007 il occupe les fonctions de commandant adjoint opérations du porte-avions Charles-de-Gaulle. Il prend le commandement de la frégate Surcouf en 2007. Début 2009 il prend les fonctions d'officier de conduite de programmes (avion Rafale, hélicoptères NH 90 et Tigre) à l'Etat-major des Armées.

En juillet 2013 il prend le commandement du porte-avions Charles-de-Gaulle.

Désigné chef de cabinet militaire de la ministre des Armées le 1er septembre 2018 il est élevé aux rang et appellation d'amiral le 1er septembre 2020 en tant que chef d'état-major de la Marine.

L'amiral Vandier est officier de la Légion d'honneur et du Mérite maritime. Il est titulaire de nombreuses décorations. Il est marié et père de six enfants.

Lieutenant-colonel (H) Christian LAMOUR

LYCEE MILITAIRE DE SAINT-CYR L'ÉCOLE



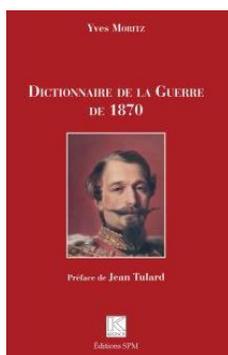
Le lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a fait sa rentrée au début du mois de septembre dernier et a reçu à cette occasion la visite de Florence Parly, ministre des Armées pour marquer le changement de nom de l'établissement. Désormais le lycée prendra le nom de Charles-de-Gaulle.

La ministre en a profité pour rappeler son attachement à certaines valeurs humaines véhiculées par le lycée. Elle a notamment dit : « Cultiver l'excellence est une longue tradition de cet établissement mais l'excellence académique est vaine et sans gloire si elle n'est pas accompagnée de l'excellence humaine ../».

Rappelons que les lycées militaires scolarisent des élèves dont les parents sont militaires et fonctionnaires ainsi que des adolescents boursiers. Environ 4500 élèves et étudiants ont fait leur rentrée dans les établissements du ministère des Armées.

Lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

Littérature militaire - Publications

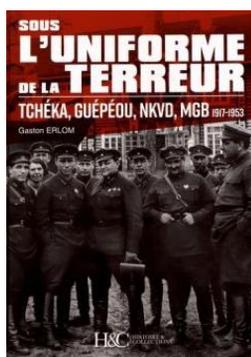


« Dictionnaire de la guerre de 1870 »

Yves Moritz

Ce conflit a duré neuf mois et dix jours. Il est mal connu et mal aimé des Français. 350 notices pratiques et pédagogiques permettent de mieux se retrouver dans le développement de cette guerre qui a vu son épilogue dans le traité de Francfort le 10 mai 1871.

Ed. SPM, 22 €



«Sous l'uniforme de la terreur»

Jean-Michel Apathie

L'auteur nous présente les différents organes de la police politique soviétique qui ont œuvré au fil des années de pouvoir communiste ainsi que les institutions placées sous leur tutelle. C'est tout l'appareil répressif qui est détaillé ici avec une description des uniformes et marques de reconnaissance des fonctionnaires chargés de l'exécution des actes du « Hachoir humain ».

Ed. Flammarion 18 €

Informations pratiques

Revue disponibles par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenirDates à ne pas oublier :

- Journées de la réserve militaire du 12 octobre au 12 novembre 2020.

Expositions :

- **Mémoires de guerre. (Photographies de Philippe Poulpiquet)**

Musée de l'Armée – Paris – Esplanade des Invalides

Du samedi 19 septembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Ouverture de 10 h à 18 h, accès avec le billet du musée.

- **Comme en 40 ... l'année 1940, riche en événements, est un épisode décisif de l'histoire de France.**

Musée de l'Armée – Paris – Esplanade des Invalides

Du jeudi 17 septembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021

Ouverture de 10 h à 18 h (nocturne le mardi jusqu'à 21 h)

14 € (gratuit pour les moins de 18 ans)

Rappel de quelques adressesDélégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)

BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex

Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

CICODE : dmd78-cicode.contact.fct@def.gouv.fr

Objet : CICODE

Tel Permanence : 01 30 97 53 87 Lundi 9H00/16H00

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)

Caserne d'Artois

9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES

Tél : 01 39 50 15 02 - Fax : 01 39 02 28 22

Centre d'Information et de Recrutement des ForcesArmées (CIRFA) - bureaux Terre, Air et Marine

7 rue des Chantiers - 78000 Versailles

Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :

121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS

Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Île de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :

Caserne d'Artois

9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles

Tél : 01 30 97 54 64/01 30 97 55 18

Adresse postale : GSBdD Versailles

Etablissement du Service National Île de France

CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Association des Officiers de Réserve et des Réservistes des Yvelines (AORY)

39 rue des Chantiers – 78000 VERSAILLES

Site web : www.aor78.comSite d'information soutien aux soldats : www.asafrance.fr